

Les correcteurs de l'OP: menacés d'extinction?

Luxembourg, le 11 octobre 2018

Ils forment l'une des unités les plus importantes de l'Office des publications de l'Union européenne (OP) et jouent un rôle essentiel dans l'accomplissement des tâches confiées à ce dernier par l'ensemble des institutions, cosignataires de la décision 2009/496/CE, Euratom relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Office (cf. articles 1^{er} et 5 de ladite décision). Eux, ce sont les correcteurs.

Les correcteurs, en plus d'apporter des corrections linguistiques aux textes qu'ils révisent, en vérifient également le contenu, la traduction et le synoptisme, et accompagnent les auteurs dans l'écriture de leurs textes. Ultime rempart aux erreurs qui peuvent se glisser dans les textes et dont la parution peut avoir des conséquences politiques et juridiques importantes, les correcteurs offrent aux lecteurs européens un ensemble de qualité, gage du sérieux des institutions, et permettent aux citoyens européens de jouir du droit qui est le leur d'avoir accès, dans leur propre langue, aux informations qui les concernent. Les correcteurs sont à la fois les représentants et les gardiens de leur propre langue et ceux d'une culture de l'écrit européenne.

Cependant, **leur existence semble aujourd'hui sérieusement menacée!** Ainsi:

- durant ces dernières années, leurs **effectifs** ont été **réduits de façon drastique** (entre – 30 et – 50 % en fonction des équipes linguistiques), les correcteurs quittant leurs fonctions n'étant le plus souvent pas remplacés;
- les **difficultés de recrutement** se multiplient: les listes de lauréats des précédents concours sont vides; l'attractivité de la Commission et du site de Luxembourg en particulier n'est plus ce qu'elle était et les perspectives de carrière sont quasi inexistantes; trouver des intérimaires et agents contractuels qualifiés s'avère plus que compliqué au vu du haut niveau de compétences requis (n'est pas correcteur qui veut!);
- la **pression exercée sur les correcteurs s'amplifie**: masse de travail croissante; multiplications des tâches demandées; outils de travail peu performants; méthodes de travail imposées ne permettant plus aux équipes d'accomplir pleinement leurs tâches; délais impartis réduits; entraves au suivi de formations même très courtes pour cause de planning serré et incertitude quant au maintien de leurs postes. Les **conséquences?**
- **Des correcteurs qui s'épuisent**, des **arrêts maladie** qui se multiplient et un sentiment de **lassitude** et d'**exaspération** qui ne cesse de croître.

Il y a donc urgence à clarifier les choses et à agir face à une démotivation générale des correcteurs!

L'Union syndicale fédérale Luxembourg:

- 1) exprime sa préoccupation quant au manque de reconnaissance de l'importance du travail des correcteurs et réaffirme la réelle plus-value qu'ils représentent dans la réalisation des objectifs stratégiques suivis par l'Office des publications;
- 2) fait part de ses inquiétudes sur l'avenir des correcteurs du fait de l'évocation de certains projets d'externalisation;
- 3) demande l'organisation de concours et des recrutements appropriés dans les meilleurs délais;
- 4) sollicite l'amélioration des conditions de travail des correcteurs par l'adaptation des méthodes et outils de travail ainsi qu'un accès accru aux formations.



UNION SYNDICALE FEDERALE LUXEMBOURG

Contact: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-Luxembourg.eu

